



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale du Futsal - Section Compétitions

Réunion du : Vendredi 10 juillet 2026
à : 09h30

Président de séance : M. COUCHOUX

Membres : MME. BLOT - MM. BASSON - BLONDY - DELBEKE

Assiste : M. NESPOUX (DCN)

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2 FUTSAL

La Commission,

Considérant l'interdiction d'accession en D2 Futsal pour l'équipe de l'A. Futsal de Vaulx en Velin et la rétrogradation administrative en Régional 1 Futsal de l'équipe d'Hérouville Futsal décidées par la Commission Fédérale de Contrôle de Gestion des Clubs de la DNCG respectivement lors de ses réunions du 29 juin et du 1er juillet 2026,

Considérant que la Commission d'Appel de la DNCG en date du 9 juillet 2026 a confirmé la rétrogradation administrative en Régional 1 Futsal de l'équipe d'Hérouville Futsal et a infirmé l'interdiction d'accession en D2 Futsal pour l'équipe de l'A. Futsal de Vaulx en Velin,

Considérant par ailleurs le courrier électronique du club du Stade Beaucairois en date du 30 juin 2026 informant la FFF qu'il renonçait à engager son équipe en Championnat de France de D2 Futsal pour la saison 2026/2027,

Considérant ces éléments et la liste des équipes participantes pour la D2 Futsal 2026/2027 établie le 9 juin 2026 par la Commission d'organisation, il manque deux équipes pour atteindre le nombre de 20 équipes en championnat de D2 Futsal pour la saison 2026/2027,

Par ces motifs, et conformément l'article 1.d) des Dispositions Particulières du Championnat de France Futsal de Division 2 2026-2027,

Décide de repêcher les deux équipes classées 9ème de D2 Futsal de la saison 2025/2026, à savoir Marcouville City CP (Groupe A) et Saint-Henri FC (Groupe B), pour participer au Championnat de France de D2 Futsal pour la saison 2026/2027.

Met à jour la liste des 20 équipes participantes au championnat de D2 Futsal 2026/2027 :

AS Saint-Priest	Ascali Hainaut Hélesmes Futsal
Besançon Académie Futsal	Béthune Essars Futsal
Diamant Futsal	Empire Futsal Perpignan
FC Vaulx en Velin	Kremlin Bicêtre Futsal
Loos Lille Oliveaux	Marcouville City CP
Nantes Doulon BF	Pessac FC
Plaisance Pibrac Futsal	RC Strasbourg Alsace
Reims Métropole Futsal	Rousies Cœur de Sambre
Saint-Henri FC	TA Rennes
USJ Furiani	Valenciennes FC

Rappelle que cette liste est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2026-2027. Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer en D2 Futsal pour la saison 2026-2027. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la FFF une modification de la liste des équipes participantes.

Le Président
P. COUCHOUX

Le Secrétaire de séance
E. DELBEKE